

Seniors, participez à la vie locale !



Le Conseil d'Administration du CCAS réuni le 28 juin dernier a adopté par délibération, le renouvellement des membres du Comité des Seniors. La constitution de ce Conseil se fait par appel public à candidatures.

Les candidats qui souhaitent postuler en qualité de membres, devront

- Habiter Chanteloup-les-Vignes ;
- Etre âgé de 65 ans minimum ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle à temps plein
- Ne pas être élu municipal ou conjoint d'élu municipal ;
- Etre en capacité de donner du temps à la ville
- Etre inscrit au CCAS
- Etre utilisateur des services ou équipements de la Ville

Selon son règlement intérieur, le Comité des Seniors est composé d'un groupe de personnes retraitées volontaires, sans aucun engagement professionnel ou mandat électif et qui souhaitent mener une réflexion bénévole sur des sujets divers proposés ou acceptés par Madame le Maire ou son adjointe déléguée aux seniors. Sa composition respectera la parité et la représentation des quartiers.

Vous voulez participer ?

Envoyez votre candidature avant le **1er octobre 2022** à :
Madame Catherine Arenou,
Présidente du CCAS
Centre communal d'action sociale
2 bis rue Paul-Gauguin
01 39 74 20 16

Contact

CCAS
2 bis rue Paul-Gauguin
01 39 74 20 16

